

PARADOXE DE LA MODERNISATION

Le productivisme agricole et ses critiques (Bretagne, années 1990-2010)

Cyril Lemieux

De Boeck Supérieur | « Politix »

2018/3 n° 123 | pages 115 à 144

ISSN 0295-2319

ISBN 9782807392021

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politix-2018-3-page-115.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Paradoxe de la modernisation

Le productivisme agricole et ses critiques (Bretagne, années 1990-2010)

Cyril LEMIEUX

Résumé – De manière inattendue, ces trente dernières années en Bretagne, la critique du productivisme agricole a entraîné, s’agissant des élevages porcins intensifs, le renforcement de l’idéal industrialiste et le développement des exploitations les plus capitalistes. Éclairer ce paradoxe exige d’abord de reconstituer les dynamiques qui ont conduit, au plan local, à faire des atteintes à l’environnement générées par ce système d’élevage le problème public qu’elles n’étaient pas. Mais cette démarche ne suffit pas. Dans cet article, on plaide pour la compléter par une analyse en termes de conflit de *modernités* et de processus de *modernisation*. L’emploi de ces deux notions, à condition de leur redonner un sens proprement sociologique, permet de lutter contre l’oubli par les chercheurs d’une part, du rôle joué dans la vie sociale par les idéaux et les utopies, d’autre part, du mouvement qu’impulsent les évolutions de longue durée dont la dynamique génère dans le présent contradictions et paradoxes.

Mots clés – conflits sociaux, productivisme agricole, écologie, modernité, processus de modernisation, idéaux, paradoxe

La région Bretagne concentre aujourd'hui plus de 55 % de la production porcine française, essentiellement sous forme d'élevages industriels¹. Situé, au sein du monde agricole, à la pointe de l'innovation technologique et de l'adhésion aux logiques marchandes, ce système d'élevage a fait à partir des années 1980 l'objet de critiques croissantes. On reviendra ici sur une période, les années 1990-2010, où ces critiques ont atteint en Bretagne un paroxysme. À cette époque, un conflit social de grande ampleur, quoiqu'assez faiblement médiatisé sur le plan national, s'est installé dans un certain nombre de communes rurales et périurbaines de la région. Son objet : l'acceptabilité des nuisances produites par les élevages intensifs de porcs, en particulier concernant la pollution des cours d'eau. Souvent feutré, parfois virulent, ce conflit a émergé dans les relations du quotidien mais aussi à travers des mobilisations collectives, des pétitions, des manifestations de rue et des procès intentés devant les tribunaux. Dans certains cas, il s'est répercuté jusque dans le cadre familial des éleveurs, se traduisant alors parfois par le refus des jeunes générations de poursuivre l'activité parentale.

Comme nous le verrons, un des effets majeurs de ce conflit a été l'émergence d'une pression locale exercée sur les éleveurs porcins pour les inciter à respecter toujours plus scrupuleusement les normes environnementales, par ailleurs de plus en plus nombreuses et drastiques, édictées par l'Union européenne. L'enquête dont nous allons ici rendre compte, montre cependant que cette pression n'a conduit, parmi les éleveurs de porcs bretons, ni à la régression de l'idéal productiviste ni même à l'affaiblissement des dispositifs de production et de commercialisation qui soutiennent cet idéal. Tout au contraire, elle a mené à leur renforcement : l'économie du secteur est devenue toujours plus capitaliste ; les élevages de porcs toujours plus concentrés². Le présent article a pour ambition d'éclairer cet apparent paradoxe, observé aujourd'hui dans une grande partie du secteur de l'agrofourmiture et de l'agroalimentaire³.

Pour y parvenir, il nous faudra d'abord revenir sur les dynamiques qui ont conduit, au plan local, à faire des atteintes à l'environnement générées par l'élevage porcin intensif le problème public qu'elles n'étaient pas. Cette démarche, si elle est un premier pas nécessaire, s'avère toutefois insuffisante. Nous verrons en quoi il importe de la prolonger en recourant à une analyse en termes d'abord de conflit de *modernités*, ensuite de processus de *modernisation*. Nous défendrons

1. Je remercie pour leurs commentaires sur une première version de ce texte les membres de l'atelier des sociologues du Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités (LIER), ainsi que Brigitte Gaiï, Cédric Lomba et Nadia Belalimat du comité de rédaction de *Politix*.

2. Tandis que le nombre d'élevages de porcs a diminué d'un quart en Bretagne entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, l'effectif moyen par élevage porcin a dans le même temps augmenté de 25 %. Source : *Agreste Bretagne*, 7, décembre 2012.

3. Fouilleux (E.), Goulet (F.), « Firmes et développement durable : le nouvel esprit du productivisme », *Études rurales*, 190, 2012, p. 131-146.

l'idée que l'emploi de ces deux notions, à condition de leur redonner un sens proprement sociologique, permet de lutter contre l'oubli par les chercheurs d'une part, du rôle joué dans la vie sociale par les idéaux et les utopies, d'autre part, du mouvement qu'impulsent les évolutions de longue durée dont la dynamique génère dans le présent des contradictions et des paradoxes souvent inattendus – tel celui que cet article se donne pour tâche d'éclairer. Comme nous le suggérerons au passage, la proposition de recourir à ces termes conduit à formuler une hypothèse générale, à savoir que les conflits sociaux qui surgissent dans nos sociétés, quels qu'en soient l'objet et la nature, tendent à prendre systématiquement la forme de tels conflits de modernités, et que c'est là précisément une marque du caractère moderne de ces sociétés.

Les données empiriques auxquelles nous recourons ici sont issues de quatre stages d'initiation à l'enquête de terrain, qui se sont déroulés entre 2006 et 2009 avec, chaque année, une quinzaine d'étudiants du master de sociologie de l'EHESS, dont nous avons encadré le travail grâce à l'aide bénévole de jeunes collègues⁴. Ces stages se sont déroulés en milieu rural, dans trois départements de la région Bretagne – l'Ille-et-Vilaine (à deux reprises), les Côtes d'Armor et le Finistère. Durant ces quatre années d'enquête, les différentes promotions d'étudiants et leurs encadrants ont réalisé un total de 94 entretiens avec, entre autres, des éleveurs, des syndicalistes agricoles, des habitants des communes rurales, des militants écologistes, des agents de l'État et des élus locaux. Ils ont aussi effectué de nombreuses observations de type ethnographique, au sein des exploitations agricoles mais aussi à l'occasion de certains rassemblements militants et de réunions publiques.

La construction locale d'un problème public

La conversion de la Bretagne à l'agriculture intensive, qui a débuté à partir des années 1950 sous la double conduite de l'État et d'organisations corporatives liées au catholicisme progressiste, n'a pas seulement produit dans cette région un profond bouleversement des techniques agricoles. Elle a aussi modifié la mentalité économique des agriculteurs, leur conception du travail et leur rapport au sol⁵. Politique systématique de remembrement parcellaire, création de filières de production tant dans le domaine des cultures légumières que dans celui de l'élevage hors-sol, organisation de marchés agricoles spécialisés : l'ensemble de ces transformations a mis fin à l'organisation socio-économique qui prévalait jusqu'alors, celle de la petite exploitation privilégiant la polyculture vivrière, selon un mode de fonctionnement tendanciellement autarcique.

4. Catherine Rémy et Yannick Barthe en 2006 ; Sébastien Mouret et Éric Doidy en 2007 ; Jean-Philippe Dedieu et Loïc Capdeville en 2008 (avec Magalie Bourblanc) et en 2009. Qu'ils soient ici remerciés.

5. Voir notamment Berger (S.), *Les paysans contre la politique. L'organisation rurale en Bretagne (1911-1974)*, Paris, Seuil, 1975.

En quelques décennies, la Bretagne est devenue un ensemble beaucoup moins pauvre et spatialement moins enclavé. Mais ces changements ont également eu de profondes conséquences sur les écosystèmes : très vite, sols et cours d'eau ont été saturés en phosphates et en nitrates apportés par les grandes quantités d'engrais et de lisiers que la nouvelle forme d'agriculture exigeait.

Jusqu'au début des années 1980, cependant, cette pollution n'était pas constituée en un problème public. Au plan national comme local, on citait l'agriculture intensive en exemple, pour avoir sorti la Bretagne de la misère. Peu nombreux étaient ceux qui évoquaient le coût environnemental de cette promotion socio-économique. Si l'on veut comprendre quelle dynamique a conduit à rendre visible un tel coût et à le dénoncer, ce n'est pas tant vers l'aggravation de la pollution des sols et des cours d'eau qu'il faut se tourner : si celle-ci est largement attestée⁶, on sait aussi, comme la sociologie de la construction des problèmes publics l'a maintes fois démontré, qu'il n'existe pas de lien mécanique entre la tangibilité d'un problème et la mobilisation politique qu'il suscite⁷. Voilà qui doit nous orienter vers une explication proprement sociologique des processus par lesquels la pollution des cours d'eau par l'élevage industriel est devenue un problème public. Cette explication, il faut la chercher dans la transformation de la morphologie sociale des territoires concernés et plus précisément, dans le phénomène que les géographes nomment « rurbanisation » : l'installation dans des zones périurbaines ou rurales d'habitants venus des villes⁸.

Un conflit social latent

En 1980, Jean-Claude Chamboredon a décrit le développement alors nouveau d'un conflit social structurant de plus en plus les zones rurales : celui opposant agriculteurs voués aux mécanismes du marché d'une part, « villageois du week-end ou des vacances » d'autre part. Tandis que les premiers pensent l'espace rural comme un moyen de production, les seconds veulent y voir un lieu de récréation : une lutte sociale s'engage dont l'enjeu n'est rien moins que l'appropriation foncière et le contrôle politique de cet espace⁹. Mais alors que Chamboredon décrivait ce conflit comme porté par ces « consommateurs de campagne » que sont les non-paysans fréquentant à temps partiel les villages

6. Entre 1970 et 2000, la moyenne annuelle de la concentration de nitrates dans les cours d'eau bretons a été multipliée par cinq (source : DIREN Bretagne, *L'eau en Bretagne. Bilan 2005*, p. 4).

7. C'est pourquoi, en Bretagne, ce ne sont pas – tant s'en faut – les communes les plus touchées par la pollution de leurs cours d'eau qui se sont le plus et le plus tôt soucies de celle-ci. Pour des raisons qui vont apparaître dans la suite de cet article, les populations de communes bien moins impactées se sont souvent montrées beaucoup plus concernées et bien plus revendicatives.

8. Voir, à l'origine de ce concept, Bauer (G.), Roux (J.-M.), *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976.

9. Chamboredon (J.-C.), « Les usages urbains de l'espace rural », *Revue française de sociologie*, 21 (1), 1980, p. 97-119. Cet article est une note critique de l'ouvrage de Michel Marlé et Jean Viard, *La campagne inventée* (Le Paradou, Actes Sud, 1977).

ruraux, la situation que l'on observe en Bretagne vingt-cinq ans plus tard est différente : les citadins ne viennent plus seulement à la campagne pour séjourner dans leur résidence secondaire ou pour s'y promener durant le week-end ; ils sont désormais de plus en plus nombreux à y établir leur résidence principale et unique, ayant souvent été chassés des zones urbaines par la hausse des prix de l'immobilier, mais sans nécessairement avoir abandonné leur emploi en ville¹⁰. C'est ainsi que le « mitage » des terres agricoles par des maisons d'habitation et plus encore, la construction de lotissements de maisons individuelles ou mitoyennes à la sortie des villages, ont fleuri dans l'ensemble des territoires ruraux bretons au cours des trente dernières années, singulièrement au pourtour des villes et des centres économiques. « Villages-dortoirs » est le nom que certaines des personnes rencontrées au cours de nos enquêtes ont donné à ces nouvelles formes d'habitat pavillonnaire qui accueillent dans un cadre rural des familles de « culture urbaine » issues des classes moyennes, et dans certains cas, populaires.

Ce mouvement d'exode urbain a le plus souvent été encouragé par les politiques de développement territorial. Comme nous l'expliquait en 2006 un agent de la direction des services techniques de la communauté d'agglomération « Rennes métropole » :

« On demande maintenant de plus en plus à nos communes d'être moteur, à toutes les communes quelle que soit la taille, pour accueillir les actifs. Il faut que toutes les communes s'y mettent pour accueillir ceux qui ont besoin d'un logement, y compris les communes qui sont le plus rural. Tout le monde doit s'y mettre. »

Ainsi les nouveaux plans d'occupation des sols et de regroupement des terres agricoles ne sont-ils plus destinés, comme c'était le cas dans les années 1960, à étendre la surface des emblavures et à favoriser la mécanisation des exploitations : ils visent dorénavant à concentrer l'activité agricole dans certaines zones communales pour dégager par ailleurs des îlots constructibles. Cette politique occasionne une partition des espaces ruraux qui conduit à isoler spatialement, et finalement à soustraire au regard, ce que Raymond Williams a appelé la « transformation capitaliste de la terre » – incarnée notamment, en l'occurrence, par l'existence de bâtiments d'élevage industriels – pour ne plus donner à admirer aux néo-habitants que les « plaisantes perspectives » d'un paysage redevenu « authentiquement » campagnard¹¹. Cette division de l'espace qui se répète jusque dans l'organisation interne de certaines exploitations agricoles (voir encadré n° 1), est consolidée réglementairement par des normes édictées

10. Sur ce mécanisme, voir notamment Kayser (B.), « Les citadins au village », *Espace, populations, sociétés*, 1-2, 2001, p. 151-160.

11. Williams (R.), « Plaisantes perspectives. Invention du paysage et abolition du paysan », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 17-18, 1977, p. 29-36.

au plan national, telles celles qui interdisent de construire des bâtiments d'élevage ou d'épandre du lisier à moins de cent mètres d'une habitation.

Encadré 1. Une exploitation modèle

« Au fond de la cour, en grande partie dissimulés derrière une haie monospécifique, les bâtiments de l'élevage industriel ultramoderne qui abritent cinq cents truies gestantes ; à l'avant de la cour, la maison d'habitation et face à elle, une pièce d'eau où naviguent des canards colverts et un couple de cygnes ; un jardin fleuri ; plus loin, des cages à lapin et un enclos de bois où pâturent des moutons et des chèvres angora. C'est la partie "ferme pédagogique", comme l'appelle en riant M. L., le propriétaire des lieux. L'idée, explique-t-il, est venue de sa femme : elle voulait embellir l'entrée de la propriété et aussi, "faire plaisir aux voisins", plusieurs familles de néo-habitants "descendus" de la ville, dont les enfants aiment venir voir de près et caresser les "jolis animaux" [...] L'exploitation est ainsi divisée spatialement en deux : à l'arrière, l'élevage industriel, lieu de production clos et soustrait au regard ; à l'avant, la "ferme pédagogique", espace récréatif ouvert, offert aux regards des promeneurs et des visiteurs, et leur proposant une image pittoresque de la vie rurale » (à partir des notes prises lors de la visite de l'exploitation de M. L., éleveur porcin en Ille-et-Vilaine).

Pareille politique de partition des espaces est cependant loin de suffire à apaiser les tensions entre agriculteurs et néo-habitants. La critique de ces derniers, s'agissant plus particulièrement des élevages porcins industriels, se focalise sur les mauvaises odeurs qui empestent l'air certains jours et qui, par exemple, imprègnent si profondément le linge qu'on a mis à sécher dehors qu'il faut le relaver. Dans ce contexte, un des sujets d'inquiétude centraux des néo-habitants est la possible dépréciation du prix de leur maison du fait de sa proximité – fût-ce au-delà des cent mètres réglementaires – avec un élevage porcin qui s'installe ou avec un champ subitement promis à un plan d'épandage du lisier. Le maire adjoint d'un petit village d'Ille-et-Vilaine, évoquant l'action des membres d'une association locale hostile à la construction, sur la commune, d'une unité de traitement du lisier, relate ainsi que ces derniers, à l'occasion d'une course cycliste organisée dans le canton, avaient planté des panneaux « À vendre » devant plusieurs maisons jalonnant le parcours :

« Leur message était clair. Ils ont voulu dire que si on fait ça [la station de traitement], tout le monde voudra vendre, et que donc, ça baissera automatiquement le prix de leur maison. Donc ils peuvent déjà la mettre en vente. Voilà le message ! C'est clairement la question de garder la valeur de son bien [qui les préoccupe]. C'est leur crainte à eux. Je ne la partage pas. »

La mobilisation du droit

S'il importe de prendre en compte les transformations de la morphologie sociale qui sont intervenues ces trente dernières années dans les communes

rurales bretonnes, c'est qu'il resterait difficile, autrement, de comprendre le soutien et les relais croissants que les discours des défenseurs de la nature ont rencontrés à partir des années 1990 dans ces campagnes. Il est certes indéniable que la très forte concentration en nitrates présente dans les nappes phréatiques et les cours d'eau bretons a des effets directs sur la faible potabilité de l'eau et sur le fait que cette eau, nécessitant d'être fortement traitée pour devenir buvable, a un surcoût important pour le consommateur ainsi que, parfois, un mauvais goût quand elle sort du robinet – de sorte que les Bretons sont parmi les Français qui consomment le plus d'eau minérale en bouteille. Les conséquences de la pollution sont tout aussi visibles sur la faune (avec notamment la raréfaction de certaines espèces de poissons d'eau douce) ainsi que sur la flore (avec, en particulier, le développement spectaculaire des algues vertes sur le littoral, qui lèse les intérêts des professionnels du tourisme et parfois des ostréiculteurs). Mais, répétons-le, ces différentes expériences sensibles des effets de la pollution ne suffisent pas, à elles seules, à enclencher des mobilisations politiques. C'est bien parce que s'était tendue la toile de fond d'un conflit social du même type que celui que J.-C. Chamboredon avait décrit dès les années 1980 que la pollution des cours d'eau a été construite *localement* comme un problème public que jusqu'alors elle n'était pas.

Une illustration frappante en est la loi sur les installations classées polluantes pour l'environnement (ICPE) votée en 1976. Elle contraint les agriculteurs qui veulent créer un élevage porcin de plus de 450 « animaux-équivalents » à se soumettre au préalable au régime dit de l'autorisation. Un régime complexe et long puisqu'il oblige l'éleveur à faire réaliser par un bureau d'étude une analyse de l'impact sur l'environnement qu'aura l'installation qu'il prévoit, analyse qui est ensuite transmise à la direction départementale des services vétérinaires (DDSV) qui en vérifie la conformité, avant que ne s'ouvre sur la commune concernée une enquête publique (EP), tandis que le conseil départemental d'hygiène (CDH) rend de son côté un avis consultatif, le dernier mot revenant au préfet qui n'est formellement tenu, pour délivrer ou refuser l'autorisation à l'éleveur, ni à l'avis de la DDSV, ni à celui du CDH, ni même aux résultats de l'EP. Or il ressort du témoignage de tous les acteurs que nous avons rencontrés qui avaient connu l'époque précédant les années 1990 que jusqu'à celles-ci, la loi ICPE n'était pas réellement appliquée en Bretagne. « Avant, on faisait n'importe quoi », admet ainsi un éleveur des Côtes d'Armor, se souvenant combien il était facile de déclarer moins de porcs que ce que l'on produisait effectivement et évoquant le fait que « les projets d'agrandissement [des élevages] n'étaient pratiquement jamais contrôlés ». Plusieurs agents des DDSV le confirment. L'un d'entre eux, de la DDSV d'Ille-et-Vilaine, témoigne :

« Pendant des années, les gens [les éleveurs] ont fait leur métier comme ça, sans avoir de comptes à rendre. À l'époque, il n'y avait pas vraiment de contrôles par rapport au nombre d'effectifs. Personne n'embêtait les gens avec ça. »

Les choses ont changé lorsqu'au début des années 1990, une association de pêcheurs créée vingt ans plus tôt, « L'association pour la protection et la promotion du saumon en Bretagne et en Basse-Normandie », s'étant transformée au cours des années 1980 en association environnementale et ayant adopté, dès lors, le nom d'association « Eaux et rivières de Bretagne », a entrepris des actions en justice contre plusieurs éleveurs de porcs au motif que ces derniers ne respectaient pas les effectifs autorisés dans le cadre de la loi sur les ICPE. Si les peines infligées ont été strictement financières, le réveil soudain de la loi de 1976 n'en a pas moins été effectif. Dans les années qui ont suivi, « Eaux et rivières de Bretagne » a ainsi joué un rôle central dans la transformation de la pollution des cours d'eau bretons en un problème public. L'association n'a pas seulement recouru massivement, grâce à ses juristes autoformés, à l'arme du droit afin de traîner en justice, le plus souvent avec succès, les éleveurs les plus polluants mais également et surtout, l'État lui-même, accusé de ne pas effectuer correctement son travail de contrôle. Elle a aussi fédéré un réseau de près d'une centaine d'associations locales qui ont bénéficié de son expertise et relayé ses actions sur l'ensemble du territoire régional¹².

Les normes environnementales de plus en plus exigeantes que les institutions européennes ont édictées au cours des années 1990 et 2000, ont rencontré une forte hostilité dans les campagnes bretonnes. Mais dans un contexte marqué par la surveillance croissante des éleveurs par des associations environnementales situées dans leur immédiate proximité, elles ont aussi trouvé localement des approbations et des relais. Ce fut le cas, en particulier, de la directive « nitrates » de 1991 destinée à limiter la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. Une directive particulièrement impopulaire parmi les éleveurs, dans la mesure où elle a conduit l'État français à mettre en œuvre dans chaque département un « programme d'action » (amélioration des conditions d'épandage, augmentation des capacités de stockage du lisier, réduction de la consommation d'engrais minéraux...) mais aussi, et surtout, à placer certains cantons en zones en excédent structurel (ZES). De telles zones sont définies par le fait que les eaux y présentent des teneurs en nitrates supérieures à 50 mg/litre (limite fixée par une directive de 1975 pour déclarer une eau potable). Le dépassement de ce seuil entraîne que les possibilités d'épandage du lisier y sont considérées comme dépassées, de sorte que tout accroissement d'élevage y devient interdit. Or, si la création de ces zones a suscité des réactions ouvertement hostiles de la part des éleveurs, elle a aussi été accueillie avec beaucoup de reconnaissance et de soulagement par nombre de néo-habitants des campagnes. Plus encore :

12. La Bretagne offre ainsi, selon Pierre Lascoumes, l'exemple « le plus explicite » d'un réseau d'associations environnementales de type « local-coordonné » : si les petites associations aux intérêts souvent très locaux y prédominent, elles sont toutefois coordonnées par des associations régionales fédératives qui établissent avec elles une « prise directe ». Cf. Lascoumes (P.), *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994, p. 249-251.

bien souvent, les associations environnementales locales et régionales ont fait pression sur l'administration préfectorale et le gouvernement pour que les « programmes d'action » départementaux soient accélérés et que la réglementation liée aux ZES soit rapidement et pleinement appliquée¹³.

La simplification de l'espace social

Un éleveur de porcs des Côtes d'Armor explique que son fils de huit ans est revenu « choqué » de l'école, après avoir été pris à partie par des camarades de classe dont les parents ne sont pas agriculteurs, qui lui reprochaient d'avoir des vêtements qui « puent le cochon ». À quelques kilomètres de là, un de ses collègues explique que ses voisins, des non-agriculteurs installés depuis une dizaine d'années sur la commune, ont appelé un jour la gendarmerie parce qu'ils l'avaient vu épandre sur un champ proche de leur habitation une poudre blanche à leurs yeux suspecte – quand il ne s'agissait, dit-il, que d'un engrais parfaitement autorisé. Un autre éleveur encore, habitant à proximité de l'agglomération rennaise, explique attendre malicieusement que les vents soufflent en direction du centre commercial qui a été construit au bout de son champ, pour épandre du lisier, afin que l'odeur envahisse le parking et rappelle aux citadins qui viennent faire leurs emplettes qu'ici, on est bel et bien à la campagne. Autant de micro-épreuves constitutives d'un conflit social qui s'établit dans l'ordre du quotidien, à travers des interactions somme toute banales, mais dont l'enjeu est pour les intéressés d'une grande importance, puisqu'il en va de la maîtrise foncière et politique du territoire où ils vivent.

Cet enjeu, cependant, ne se découvre pleinement et distinctement à eux qu'à travers le processus de leur mobilisation politique. En effet, tant qu'ils appréhendent les tensions qui les opposent dans le registre d'un simple conflit de voisinage, les motifs dont ils se servent pour s'expliquer et se rendre prévisible le comportement d'autrui sont surtout interpersonnels et psychologiques. Cependant, pour peu qu'un processus de mobilisation collective s'enclenche, ces motifs deviennent non seulement plus politiques mais encore plus liés à des types sociaux, chacun étant amené à reconnaître dans celui à qui il se confronte, le représentant typique d'un groupe social et par voie de conséquence, à se reconnaître lui-même comme appartenant à un autre groupe social auquel le premier s'oppose. Les enquêtes publiques auxquelles oblige la loi sur les ICPE jouent en la matière un rôle déclencheur essentiel : elles sont l'occasion d'une explicitation généralement sans précédent de la différence d'intérêts pratiques et de visions du monde qui oppose, à l'intérieur d'un même territoire communal, agriculteurs et néo-habitants. Des éleveurs découvrent alors, parfois douloureusement, que certains de leurs voisins avec lesquels ils entretenaient des

13. C'est le cas d'« Eaux et rivières de Bretagne » qui, en 1992, a déposé une plainte auprès de la Commission européenne pour la non-application par la France de la directive « nitrates ». Un an plus tard, la Commission européenne adressait au gouvernement français une mise en demeure de respecter cette directive.

relations « amicales », refusent maintenant de soutenir leur projet de construction d'une station de traitement du lisier ou d'agrandissement de leur élevage. Comme l'explique l'un d'entre eux, installé dans le Finistère :

« On peut croire qu'on a un chouette voisin, et puis on découvre. C'est décevant [...] Il y a des gens avec qui ça allait avant [l'enquête publique], qui après, ne disent plus bonjour. Ils font comme si on ne se connaissait pas. »

Ainsi les enquêtes publiques, lorsque du moins certains habitants s'en emparent pour s'opposer à un projet, suscitent un accroissement notable de la réflexivité sociologique au sein de la population locale. Par leur moyen, un différend jusqu'alors latent se révèle ouvertement, qui conduit les parties prenantes à mieux identifier que la différence d'intérêts et de visions qui les oppose est de nature sociale. C'est ainsi par exemple que le maire, lui-même agriculteur, d'une petite commune d'Ille-et-Vilaine en vient à caractériser en tant que groupe social aux caractéristiques cohérentes et bien déterminées – les urbains « descendus en campagne » – ceux de ses administrés qui ont protesté avec une véhémence qui l'a d'abord désarçonné, contre un projet de construction sur sa commune d'une station de traitement des lisiers. Comme il l'explique :

« Vous savez, aujourd'hui, il y a des gens qui descendent en campagne. Ceux-là, ils veulent être tranquilles, ils veulent ceci, ils veulent cela. [...] Ils acceptent pas les nuisances. Même si ça sent pas, ils viendront vous dire que ça sent ! »

Ce groupe des néo-habitants venus de la ville, le maire l'oppose à un autre groupe social, dont le comportement diffère selon lui du tout au tout : celui des agriculteurs et, plus largement, de tous ceux qui vivent depuis toujours sur la commune, dont il se reconnaît faire partie. Ainsi dans l'extrait suivant :

« Les maisons dans le temps, on prend 1950, c'était tous des fermiers. Aujourd'hui, toutes ces petites maisons, ce sont des maisons d'habitation. Les gens qui descendent, ils achètent ces maisons qui sont "impliquées" au milieu des fermes, si on peut dire. Bah ! Automatiquement, quand vous sortez le matin, si le cultivateur a été faire deux ou trois trajets avec son tracteur, vous allez avoir des mottes de terre. Bon, bah, eux, ils viennent se plaindre ! [...] Moi j'ai eu une porcherie qui était à côté de chez moi pendant X années. Je sais que quand il y avait de l'orage à 22 heures, si on sortait, ça sentait. J'allais pas me plaindre de 22 heures à 2 heures du matin, parce que le lendemain, il y avait plus rien du tout. Mais eux ils se plaignent. Ils se plaignent sans arrêt. »

Inversement, dans nombre de communes, les habitants qui militent en faveur de l'environnement voient volontiers dans la part de la population locale qui soutient l'élevage intensif, ainsi que dans les éleveurs eux-mêmes – qu'ils surnomment parfois péjorativement les « cochonniers » –, un groupe social à part entière. Dans les interviews, ils le caractérisent souvent comme focalisé sur les questions de profit matériel, ce qui leur semble la marque d'une mentalité typique de la « Bretagne profonde ». Parfois, ces Bretons « profonds » et

« intéressés » sont également décrits comme des gens particulièrement « insensibles » et « grossiers ». Ainsi, après la visite d'une usine de traitement de lisier, une retraitée de la fonction publique, qui milite dans une association environnementale des Côtes d'Armor, s'exclamait : « Ce que j'ai ressenti ? Eh bien c'est que les paysans n'ont pas de nez ! » Un autre militant attribuait à une incapacité à argumenter, la tendance qu'il avait identifiée chez certains éleveurs à répondre à ses questions par les insultes ou les menaces. Victime de graffitis vengeurs apposés sur la façade de sa maison, un autre insistait sur la prédilection pour la violence qui caractérise, selon lui, l'attitude de nombre d'éleveurs. De même, dans le Finistère, un militant explique :

« Quand il y a eu le truc [la mobilisation] sur le bassin de l'Horn, je me suis fait encercler par une cinquantaine d'agriculteurs. J'étais pas bien, quoi ! Il y avait devant moi une espèce de jeune avec des yeux exorbités. Il était pas mal près de m'attaquer physiquement. J'ai fait semblant de ne pas avoir peur mais j'ai eu peur. [...] J'ai eu mes portes cassées, mes pneus de voiture crevés. Tout ça, ça fait partie de l'intimidation qu'on peut avoir quand on heurte les agriculteurs dans leurs intérêts. »

La dynamique du conflit conduit ainsi à un processus de typification réciproque qui constitue en lui-même une forme de simplification extrême de l'espace social. Il va de soi en effet que les camps qui s'entre-désignent péjorativement comme celui des habitants « descendus de la ville » d'un côté, celui des « cochonniers » de l'autre, n'ont rien de socialement homogène. Ainsi, c'est bien à tort que le premier est censé fédérer l'ensemble des néo-habitants. Car si on trouve souvent aux avant-postes de la lutte contre les nuisances imputées aux élevages, des rurbains aux conditions de vie et de revenu caractéristiques des classes moyennes, il est d'autres catégories de néo-habitants, appartenant davantage à l'univers des classes populaires, qui semblent rester relativement indifférents à cette lutte et qui n'y prennent que très peu part. De même, ceux qui sont désignés comme « cochonniers » sont-ils loin d'avoir tous le même statut et les mêmes revenus : dans le combat qui les unit, des éleveurs propriétaires d'élevages de taille importante en côtoient d'autres à la tête d'exploitations beaucoup plus modestes et économiquement bien plus précaires ; en outre, certains de ces éleveurs s'avèrent de « simples » engraisseurs, tandis que d'autres sont des naisseurs ou des naisseurs-engraisseurs, chacune de ces catégories étant confrontée à des contraintes productives et commerciales différentes ; enfin, les uns et les autres trouvent des soutiens parmi d'autres catégories d'agriculteurs, aux conditions socio-économiques tout aussi disparates, ainsi que chez des habitants qui vivent là « depuis toujours » et dont la profession ou la parenté est souvent liée aux activités agricoles mais dont le statut socio-économique s'avère également fort variable. Or les mobilisations suscitées par le conflit tendent à provoquer un effacement de ces différenciations internes à chacun des camps désignés. Le clivage entre rurbains et éleveurs en vient ainsi à résumer à lui seul, mais en apparence seulement, toute la conflictualité locale.

Cette dynamique conflictuelle simplificatrice conduit chaque groupe à mieux s'organiser pour défendre politiquement ce qu'il perçoit désormais de mieux en mieux comme ses intérêts pratiques par opposition à ceux du groupe adverse. À cet égard, on peut dire des mobilisations des militants environnementaux dans la Bretagne des années 1990 qu'elles ont suscité en retour un considérable renforcement des coopérations entre éleveurs pour la représentation de leurs propres intérêts, ainsi que l'acquisition de leur part de nouvelles compétences militantes, juridiques et communicationnelles. Tandis que s'organisait contre la directive européenne sur les nitrates et ses conséquences pratiques – notamment, la constitution de ZES – une résistance faisant appel aux répertoires d'action initiés par les fondateurs du syndicalisme agricole breton (manifestations de tracteurs, blocages de voies, saccage de locaux associatifs...), d'autres stratégies moins spectaculaires étaient élaborées dans le but de conserver le contrôle politique de certaines communes, en dépit d'une évolution démographique sans cesse plus défavorable au monde agricole. Ainsi, des éleveurs rencontrés au cours de nos enquêtes, n'ont pas fait mystère du fait que leur syndicat professionnel les encourageait à occuper des responsabilités dans les conseils municipaux. D'autres ont expliqué avoir instauré des « journées portes ouvertes » dans leur exploitation, ayant pour principal objectif de démontrer à leurs voisins non-agriculteurs le sérieux avec lequel ils respectaient les normes sanitaires et environnementales. La même politique d'influence locale a conduit certains éleveurs de porcs à s'engager dans le financement d'associations sportives et culturelles locales, dans le but avoué de conserver le soutien d'une partie suffisante de la population. Dans d'autres cas, c'est une politique de sélection des nouveaux habitants potentiels qui a été esquissée. Ainsi, le maire d'un petit bourg finistérien qui affirme avoir l'ambition de développer les activités économiques sur sa commune et d'être en cela désireux d'accroître la population de ses administrés, témoigne dans le même temps d'une conscience aiguë du risque politique que représenterait à ses yeux l'arrivée trop massive de citoyens hostiles aux activités d'élevage porcin déjà en place : en cherchant à attirer surtout des ouvriers et des employés, grâce à des habitations aux prix modérés, plutôt que des cadres et des retraités de la fonction publique, il pense être en mesure de réduire ce risque.

Penser un conflit de modernités

Parvenue à ce stade, l'analyse n'a pas encore réussi à éclairer le paradoxe évoqué au départ de cet article. Elle a cependant permis d'identifier les causes sociales du conflit environnemental qui se trouve à l'origine de ce paradoxe : si en Bretagne, au cours des années 2000, la pollution des eaux causée par les élevages industriels a pu être constituée localement en un problème public, c'est que la structuration sociale des communes rurales avait changé lors des deux décennies précédentes. Cette évolution morphologique s'est révélée toujours plus clairement aux acteurs eux-mêmes, au fur et à mesure que les mobilisations

environnementales auxquelles ils participaient ou qui les prenaient pour cibles, leur faisaient apparaître leur propre position à l'intérieur d'un clivage simplificateur entre deux groupes sociaux ne partageant ni les mêmes manières d'être ni les mêmes intérêts pratiques, et luttant l'un contre l'autre pour la maîtrise foncière et politique du territoire. En s'en tenant là, on courrait toutefois le risque d'interpréter le comportement des habitants en favorisant la seule grammaire du réalisme¹⁴. Le danger serait, en d'autres termes, de se convaincre que le recours à des notions telles qu'« intérêt » ou « stratégie » peut suffire à rendre compte de la logique pratique des acteurs. Certes, on a vu que ces derniers avançaient volontiers eux-mêmes une telle interprétation « réaliste » pour s'expliquer le comportement d'autrui : soit qu'ils rapportent l'apparente insensibilité des éleveurs à l'égard des problèmes environnementaux à leur supposée focalisation sur l'appât du gain ; soit qu'à l'inverse, ils réduisent le combat des militants locaux pour l'environnement à la seule défense de la valeur économique de leurs biens immobiliers. Si ces opérations ont un aspect réductionniste, dont l'analyse sociologique doit être capable de se départir, c'est qu'elles ne prennent pas en compte – en tout cas, pas au sérieux – l'appartenance des individus à des groupes sociaux producteurs d'un travail d'idéation (comme l'appelait Durkheim), à travers lequel une forme d'idéal commun est formulé et rappelé. Or considérer ces pratiques collectives d'idéation est décisif si l'on veut réussir à faire place dans l'analyse des comportements à leur irréductibilité à la seule grammaire du réalisme mais aussi, et peut-être plus encore, si l'on veut se donner les moyens de comprendre que le réalisme est lui-même une réalité grammaticale¹⁵.

C'est sur ce plan que peut avoir quelque avantage le fait d'analyser les conflits sociaux survenant au sein des sociétés différenciées en privilégiant la prise en compte des différentes conceptions de la modernité qui s'y opposent. Une telle démarche analytique oblige en effet le chercheur à doter *l'ensemble des groupes en lutte* non seulement de la capacité à défendre des intérêts propres et à développer des stratégies, mais encore de celle à produire un travail d'idéation collective visant à prescrire le devenir de la société globale. Dans cette optique, on proposera ici d'appeler conception de la *modernité* toute idéalisation collective de ce que la société doit devenir¹⁶. Ainsi comprise, la notion conduit à prendre la mesure des conflits entre idéaux qui surgissent au sein des sociétés différenciées,

14. Sur cette notion, voir Lemieux (C.), *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica, 2009.

15. C'est la position que nous avons défendue dans *Le devoir et la grâce* (*op. cit.*). Elle rejoint l'approche durkheimienne, telle que l'exprime par exemple Mary Douglas, lorsqu'elle affirme qu'« il serait inexact de prétendre que le marché dépend entièrement de motivations individuelles intéressées », tant il est vrai qu'« il faut tenir compte de l'adhésion normative à la loi du marché elle-même » (Douglas (M.), *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1999, p. 63).

16. Cette définition rejoint la description que donne Pablo Blitstein (dans ce numéro) de ce qu'il nomme « l'opération typologique » – consistant pour les acteurs à faire de la modernité un certain *type idéal de société* qu'il s'agit d'atteindre.

y compris à l'occasion des luttes sociales réputées les plus banales. Cependant, elle invite à le faire – et c'est en quoi on peut la qualifier de sociologique – en veillant à ne pas détacher de tels conflits entre idéaux des groupes qui les produisent et les portent.

La modernité d'après les militants pour l'environnement

Nombre de militants environnementaux considèrent, selon la formule adoptée par l'un d'entre eux, que les éleveurs « ne comprennent pas le monde de demain » ou encore, comme le dit un autre, qu'ils « s'accrochent bêtement au productivisme parce qu'ils ne savent rien faire d'autre ». Une néo-habitante d'un village du Finistère explique, par exemple, ne pas comprendre pourquoi les éleveurs de sa commune ne se mettent pas à la production de porc bio. Elle voit dans leur refus de le faire la marque d'un entêtement typique à ses yeux de la culture paysanne. Il existe bien sûr des militants écologistes qui ont, à l'égard des éleveurs, une attitude plus compréhensive et plus bienveillante. Ceux-là, cependant, présentent volontiers l'élevage industriel de porcs comme une activité dont la vocation à moyen terme est de disparaître, en tout cas en région Bretagne. Généralement, ils se réjouissent de cette perspective, jugeant ce type d'élevage dépassé, en même temps que profondément néfaste à l'environnement tout autant qu'aux animaux et aux éleveurs eux-mêmes.

Ainsi leur conception de la modernité se présente-t-elle essentiellement sous l'aspect d'un combat contre le productivisme. Si ce mode de production leur paraît relever d'un passé auquel il faut radicalement tourner le dos, c'est qu'il incarne à leurs yeux tout à la fois un rapport à la nature fondé sur la violence et l'exploitation, là où c'est l'harmonie qui doit dorénavant être cherchée, et une conception de l'économie qui autonomise cette dernière, alors qu'il apparaît de plus en plus suicidaire d'ignorer les conséquences des activités économiques sur la destruction des équilibres écologiques et sur la mise en péril de l'humanité par elle-même. Ainsi en va-t-il dans la conception de la modernité propre aux militants que nous avons rencontrés, d'une volonté constante de ne pas isoler les activités économiques de leurs conséquences écologiques et humaines et, ce qui va de pair, de politiser jusqu'aux aspects les plus quotidiens des modes de vie et de consommation. Comme le dit cette militante environnementale d'Ille-et-Vilaine :

« Les gens ne voient pas que leur comportement fait partie du problème. Par exemple, l'alimentation : ils ne comprennent pas que bien choisir ce qu'on mange, c'est déjà faire un geste politique. Arrêter de manger n'importe quoi produit n'importe comment, c'est déjà contribuer au bien-être de la planète. C'est aider à la préserver pour les générations futures. Mais beaucoup de gens ne le voient pas. Ils sont le nez sur le guidon. »

Est moderne, dans cette perspective, toute personne soucieuse d'envisager les conséquences globales et à long terme, pour la planète et l'humanité, des actes en

apparence les plus anodins de la vie quotidienne et des atteintes à la nature, où qu'elles se produisent. Nombre d'interviewés décrivent ainsi de quelle manière ils ont été amenés à situer leur engagement militant en faveur de la cause environnementale, qu'ils envisageaient initialement à partir d'un enjeu ponctuel et local, dans un cadre interprétatif élargi aux limites de la planète, inscrit dans un horizon temporel redéfini par le risque d'autodestruction de l'humanité et mettant en lumière des chaînes causales étendues aux mécanismes globaux du capitalisme. Comme l'explique ce militant d'une petite association des Côtes d'Armor :

« C'est vrai qu'on se bat contre la station de traitement [envisagée sur la commune]. Mais c'est une lutte qui va bien au-delà. C'est une lutte qui nous concerne tous [...] Ce type d'élevage n'a pas d'avenir. Je suis désolé pour les agriculteurs mais ça n'a pas d'avenir. Il faut arrêter les frais. Ça détruit la planète. Il faut qu'on change tous notre mode de vie, notre façon de penser. Il faut qu'on s'oriente vers d'autres modèles. C'est la seule solution si on veut avoir une chance d'éviter la catastrophe. »

Dans certains cas, cet élargissement de la conscience écologiste, suscité par l'intégration dans des cercles de sociabilité militants, s'est traduit par un changement de certains aspects très concrets du mode de vie – une nouvelle alimentation, de nouvelles pratiques de consommation d'énergie, de nouveaux moyens de locomotion. Parfois, il a également donné lieu à un intérêt nouveau en faveur du bien-être animal, l'élevage industriel n'étant alors plus seulement dénoncé en raison de ses impacts environnementaux mais aussi en raison de la souffrance qu'il cause aux animaux et, indirectement, à ceux qui les élèvent.

La modernité d'après les éleveurs porcins

Si la conception de la modernité à laquelle s'adossent les militants environnementaux peut être résumée à travers l'idéal d'une politisation du mode de vie qui se veut être également le refus de penser les activités économiques indépendamment de leurs conséquences écologiques et humaines, l'idéal des éleveurs de porcs que nous avons rencontrés, est au contraire celui d'une société de marché, c'est-à-dire d'une distinction strictement établie entre compétition économique et considérations « politiques ». Ainsi, telle qu'ils la décrivent, la société idéale est celle où la compétition économique livrerait ses verdicts sans déformation, c'est-à-dire sans que des considérations perçues comme extérieures au jeu de la concurrence – que les intéressés qualifient pour cette raison de « politiques » – ne viennent interférer. Tel est le point de vue exprimé par un important éleveur de porcs des Côtes d'Armor :

« Depuis que certains coins ont été mis en ZES, c'est catastrophique. ça a été mis du jour au lendemain comme ça, mais là, c'est de la politique, on sort du champ de l'économie. Ce sont des décisions politiques qui font que du jour au lendemain votre exploitation ne vaut plus rien. Que vous ne pouvez plus

l'agrandir. Parce qu'il y a une réelle volonté politique, à mon avis, de supprimer une partie de la production animale en Bretagne. »

Dans cette perspective, les injonctions que les éleveurs reçoivent parfois de la part de certains militants écologistes ou d'étudiants en sociologie venus les interviewer, à passer aux productions « bio » ou à des systèmes de vente directe, tendent à être reçues comme « idéologiques », c'est-à-dire non imposées par le marché et, par conséquent, dénuées de légitimité. Raison pour laquelle cet éleveur des Côtes d'Armor les juge « pas adaptées au monde moderne » :

« La vente directe, en dehors de la connotation "bon chic bon genre"... Je crois que c'est pas adapté à notre monde, à notre monde moderne. C'est qui qui va alimenter les 12 millions de Parisiens ? C'est ceux qui font de la vente directe ? Les Parisiens vont soit crever de faim, soit aller chercher de la bouffe au Brésil et au Danemark. On est à l'heure d'Internet, hein ! Moi, je pose la question : qui, en vente directe, nourrira les Parisiens ? »

Pour comprendre cet idéal de modernité adossé au marché, il faut en revenir aux années 1950, lorsqu'à l'instigation de l'État et d'organisations corporatives « progressistes », des jeunes générations d'agriculteurs engagèrent, souvent contre leurs parents, un combat en faveur de la mécanisation et de la rationalisation de la production agricole. Combat vécu comme héroïque, et finalement victorieux, comme le relate non sans fierté cet agriculteur à la retraite, maire d'un village des Côtes d'Armor :

« Moi, je fais partie de la génération qui a développé l'agriculture. Lorsque je suis sorti de l'école en 58, on travaillait encore avec les chevaux. Moi, j'ai travaillé avec les chevaux, hein ! Quand la mécanisation est arrivée, ça nous a généré des frais d'exploitation. Il a donc fallu trouver des ressources pour se mettre à la page. On s'est mis à fond à l'agriculture moderne. [...] Je peux vous dire que ça a marché, on a réussi notre coup. On a donné à la Bretagne quand même une [vraie] dimension vis-à-vis de la production porcine mais aussi de la production laitière, qui en amont, de par les approvisionnements des animaux, a créé des emplois de façon phénoménale, et en aval, a créé les abattoirs, qui eux travaillent la matière avant de l'expédier. On a réussi un coup formidable ! »

Formé aux techniques agricoles « scientifiques » par la Jeunesse agricole catholique (JAC), un autre interviewé des Côtes d'Armor, éleveur porcin à la retraite, explique comment à la fin des années 1950, il a tenté de rompre avec les pratiques « traditionnelles » de son père au prix de tensions qui l'ont finalement conduit à s'émanciper de la ferme familiale pour essayer de « voler de [ses] propres ailes » :

« Moi, déjà, quand j'étais sur l'exploitation, à 18-19 ans, mon père me disait : "Bon, ben, tu vas acheter une tonne d'engrais." Et puis je revenais avec deux tonnes. Parce que compte tenu de ce que j'avais appris, je considérais qu'une

tonne, ce n'était pas suffisant. Donc je lui jouais des tours comme ça, qu'il n'appréciait pas tout le temps. Ou si j'entreprenais de nouvelles cultures, il n'appréciait pas non plus. Donc on aurait eu quand même beaucoup de mal à travailler ensemble. »

L'élevage porcin lui est alors apparu un créneau prometteur, dans lequel son inclination pour les méthodes scientifiques de production agricole pourrait donner sa pleine mesure mais dans lequel, également, les gains financiers seraient suffisamment importants pour espérer s'autonomiser et accéder, à la différence des générations précédentes, à la « vie moderne » :

« L'élevage de porcs, de volailles, c'était des créneaux nouveaux. Parce que la production laitière, déjà, dans les années 1960, c'était la "montagne de beurre", c'était la surproduction. Alors qu'on disait qu'on manquait, je me souviens encore du chiffre, de 300 000 tonnes de porc ! Donc c'était vraiment vers là qu'il fallait aller. Et en plus, ça pouvait rapporter plus. [...] Et moi, j'avais besoin de sous parce que je voulais acheter des choses, acheter une voiture, une maison. Et je voulais prendre des vacances ! Et on a pris des vacances. On a réussi à prendre chaque année des vacances en famille. »

Forgé dans une opposition terme à terme avec le mode de vie et de pensée « ancestral » du monde agricole de leurs parents, l'idéal de modernité des « pionniers » de l'élevage porcin combine ainsi une foi indéfectible dans la science et l'industrie à la revendication d'une autonomie forte vis-à-vis des héritages transmis familialement et au refus déclaré de « l'immobilisme », ainsi qu'à une aspiration à jouir, « comme Monsieur tout le monde », des plaisirs de la société de consommation. Ces différents traits se cristallisent dans l'idée d'assumer pleinement la compétition marchande. Une idée dans laquelle les éleveurs porcins les plus âgés que nous avons rencontrés, disent s'être d'emblée reconnus et que les entretiens avec les éleveurs porcins actuellement en exercice font constamment ressurgir. Tel est le cas notamment lorsque ces derniers cherchent à marquer leur différence avec les éleveurs bovins, qu'ils décrivent fréquemment comme des gens assistés, peu innovants et averses au risque. Ainsi, ce syndicaliste agricole, éleveur de porcs en Ille-et-Vilaine :

« Le rythme de rotation du capital de la production porcine est beaucoup plus rapide que celui des bovins ou des moutons. Nous, en six mois, le cochon, il naît, il meurt, il a généré son potentiel économique. Il y a des capitaux à gérer et des animaux à élever. C'est une profession qui n'a pas de soutien de l'Europe, pour produire. Nous, on est en direct sur le marché mondial avec tous les aléas, les risques de crise... Les éleveurs [de porcs] aiment ça, c'est dans leur ADN. On est un peu sur le jeu de la bourse, le jeu économique qui fait que ça nous place dans la société agricole comme des individus un peu à part. »

C'est ainsi que cultivant l'idéal compétitif, d'une manière qu'ils jugent distinctive au sein du monde agricole, les éleveurs porcins s'enorgueillissent souvent d'accepter les verdicts de la loi du marché, aussi sévères puissent-ils être à

leur égard. C'est le cas de cet interviewé, à la tête d'un important élevage porcin implanté en Ille-et-Vilaine :

« À chaque crise [du cours du porc], il y a une part des éleveurs qui est éliminée du fait des coûts de production. Ils se trouvent décrochés et à partir d'un moment, ils sont obligés d'arrêter. Dans l'esprit du système porcin, ce n'est pas quelque chose qui est remis en cause. C'est comme ça à l'échelle mondiale et européenne, c'est un jeu global, qui fait que cette production en particulier est sur un terrain économique très libéral. [...] C'est une sélection. Nous, on vit dans le système économique libéral pur et dur : si tu n'es pas bon, tu es éliminé. »

Des conceptions de la modernité ancrées dans des pratiques

Les conceptions de la modernité qui s'affrontent ici ne sauraient être appréhendées comme des discours à la logique autonome. Au contraire, il convient de les mettre en relation avec les univers pratiques qui les fondent dans l'expérience des acteurs – ce qui implique également de les rapporter à la place que ces acteurs occupent à l'intérieur de la division du travail social. Ainsi, si la grande majorité des éleveurs porcins rencontrés défendent une vision économiquement libérale de ce que la société doit être, c'est d'abord parce que les rapports qu'ils entretiennent avec leurs pairs – même dans le cas où ils leur sont liés par la parenté ou le voisinage – sont pour l'essentiel organisés et régulés à travers des dispositifs marchands qui les placent en concurrence, en même temps qu'ils les confrontent à la compétition internationale. De même, si ces interviewés disent leur foi dans le progrès industriel et leur certitude que des solutions techniques peuvent être trouvées à l'ensemble des problèmes sanitaires et environnementaux que soulève leur activité, c'est que leur rapport au travail – à la différence de celui des paysans bretons d'il y a soixante ans – est beaucoup moins conditionné à l'engagement d'une force de travail physique qu'à la capacité à maîtriser des outils technologiques de gestion et de planification rationnelle de la production (voir encadré n° 2).

De façon analogue, l'idéal défendu par les militants environnementaux rencontrés – celui d'une société refusant de considérer les activités économiques indépendamment de leurs conséquences écologiques et humaines – ne saurait être dissocié de leur rapport non productif à la terre et de la distance à l'égard des mécanismes du capitalisme agricole qu'un tel rapport leur rend possible. De même, cet idéal n'apparaît pas isolé du fait que n'étant pas originaire de la commune où ils habitent, leur relation à cette dernière relève moins d'un allant-de-soi que d'une démarche élective et réversible. L'erreur serait ici d'attribuer au seul poids de la socialisation ou à la seule autorité des pairs le fondement de la croyance en une certaine conception compétitive et industrielle de la modernité dans un cas, en une certaine conception écologiste de la modernité dans l'autre : ces croyances se trouvent en effet constamment renforcées, ou diminuées, par l'organisation même des pratiques, en ce que cette dernière donne

ou ôte aux individus la possibilité d'en contrôler le bien-fondé par une expérience directe¹⁷.

Encadré 2. Visite dans un élevage de porcs

« Les truies sont placées dans des cases qui font approximativement la taille de leur corps. Ces box sont alignés pour permettre une économie des gestes nécessaires au soin des animaux. Leur tête est placée au-dessus de la mangeoire qui est remplie deux fois par jour à l'aide d'un tuyau relié à un régulateur de débit. Ce régulateur calcule la ration à fournir en fonction du nombre de truies ayant accès à chaque mangeoire. La ration est calculée elle aussi pour fournir à chaque animal les nutriments dont il a précisément besoin. Cette disposition permet de nourrir plusieurs centaines de truies en quelques minutes. L'éleveur n'entre pas en contact avec les animaux qui restent derrière leurs grilles et sont nourris avec au moins la distance du tuyau, sinon complètement par l'intermédiaire d'une machine. [...]

Ce système permet le séquençage des soins nécessaires à l'industrialisation de l'élevage. Il permet d'autonomiser les tâches. Par exemple, nous nous sommes étonnés de ce que les exigences de traçabilité obligent les éleveurs à tatouer leurs porcs charcutiers sur chacune des deux épaules. À cette interrogation, M^{me} B., éleveuse, nous a répondu : « À l'abattoir, ils coupent les porcs en deux donc il faut tatouer chaque partie. » Les parties du porc sont dissociées les unes des autres, de son vivant, et considérées dans leur destination fonctionnelle plutôt que comme formant un corps. [...]

Les allées permettent d'accéder pour chaque truie à la partie de son corps liée à la tâche à effectuer : sa tête pour la nourriture, son arrière-train pour les inséminations. Le sperme de verrat, acheté à la coopérative à laquelle appartient l'élevage, arrive chaque semaine dans un colis surgelé. Il est administré aux truies en chaleur. Les truies dont les chaleurs correspondent (cycles de huit semaines tout au long de l'année) sont groupées, ce qui permet de les déplacer d'un lieu à l'autre toutes ensemble (procédé dit de la « conduite par bande »). Cela rend possible une insémination rapide, à la chaîne. [...] Pour chaque truie, des tableaux de rendement [nombre de porcelets mis bas] sont élaborés de manière informatique. Des logiciels fournis par les coopératives permettent de calculer le rendement par truie et d'éliminer les moins performantes, qui sont alors vendues à l'abattoir. Ce calcul précis permet de ne conserver dans l'élevage que les truies à la productivité satisfaisante et donc d'améliorer sa rentabilité, puisque les gains sont liés au nombre de porcs charcutiers adultes produits » (à partir des notes prises lors de la visite de l'élevage de M. et M^{me} B., éleveurs porcins en Ille-et-Vilaine).

Dépasser le clivage progressistes/conservateurs

Qui, finalement, dans ce conflit entre militants environnementaux et éleveurs de porcs, incarne *vraiment* la modernité ? Seraient-ce les premiers qui se

17. Pour un développement de cet argument, voir Lemieux (C.), « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, 100, 2012, p. 169-187.

voient comme une avant-garde éclairée cherchant à convaincre de la nécessité d'envisager jusqu'au bout les conséquences écologiques et humaines des activités économiques ? Ou seraient-ce plutôt les seconds qui, dans le prolongement de l'esprit pionnier des années 1950, disent leur foi dans les progrès de la science agronomique et leur confiance dans le pouvoir du marché d'impulser le perfectionnement des produits et des modes de production ? Quoi qu'il en soit, on ne saurait ici se contenter d'opposer paresseusement des progressistes et des conservateurs. Distribuer les rôles de cette manière, chose aujourd'hui fort courante dans le champ politique, reviendrait en effet pour le sociologue à s'interdire d'analyser correctement le conflit social en jeu, en refusant à un camp sa prétention à incarner, mieux que l'autre, ce que la modernité doit être.

Aussi semble-t-il préférable de parler des deux groupes en conflit comme ayant en commun d'être tous deux *modernistes*, quoiqu'ils ne se réfèrent pas aux mêmes moments fondateurs de la modernité pour définir l'idéal auquel ils aspirent¹⁸. En effet, là où les éleveurs les plus hostiles au discours environnementaliste prennent comme point de départ de la modernité un moment historique – l'après Seconde Guerre mondiale – qui a vu la tradition paysanne la plus séculaire faire l'objet d'une critique radicale et systématique au nom de la science et du marché, leurs détracteurs font démarrer la modernité à partir d'un moment historique beaucoup plus récent : celui des années 1990, qui a vu la modernité productiviste des années 1960 devenir à son tour l'objet d'une critique dévastatrice.

Si on la généralise, la perspective que nous indiquons ici invite à considérer que dans les sociétés différenciées, les mouvements qui luttent pour l'instauration d'une société nouvelle, y compris ceux que l'on peut qualifier sur le plan doctrinal de mouvements conservateurs ou réactionnaires, sont toujours, si on se place d'un point de vue sociologique, des mouvements modernistes. En effet, vouloir restaurer des pratiques anciennes qui ont été dévaluées, de même que vouloir défendre des héritages vus comme menacés, en considérant pour ce faire ce que la société *doit devenir*, mérite d'être reconnu comme un geste éminemment moderne – entendons : comme un geste qui n'aurait aucun sens, ni aucune portée dans une société prémoderne¹⁹. Il faut admettre ce point pour comprendre que derrière les débats qui, dans nos sociétés, opposent des mouvements dits progressistes à d'autres dits conservateurs ; c'est en réalité toujours une lutte entre différentes conceptions idéales de la modernité qui est en jeu. Il se pourrait, à ce titre, que le propre des sociétés différenciées soit que les conflits sociaux y prennent systématiquement la forme de conflits de

18. On suit ici la démarche ouverte par Christophe Traïni dans son analyse du conflit entre opposants à la tauromachie et passionnés de corridas. Voir Traïni (C.), « *Aficionados* et opposants à la tauromachie. Les formes plurielles de la civilisation », *Politix*, 64, 2003, p. 103-125.

19. Voir Mannheim (K.), *La pensée conservatrice*, Paris, Éditions de la revue Conférence, 2009.

modernités, c'est-à-dire d'oppositions entre des conceptions différentes de ce que la société envisagée globalement doit devenir – de telles conceptions devant à l'accroissement du processus de différenciation interne de la société, le fait d'être plurielles et contradictoires.

Penser la modernisation et ses effets paradoxaux

Une nouvelle fois, l'analyse pourrait sembler être parvenue à un terme : en Bretagne, le conflit social opposant à partir des années 1990, néo-habitants des communes rurales et agriculteurs voués au marché n'engage pas seulement des *intérêts* pratiques et, de part et d'autre, des *stratégies* de conquête ou de conservation du pouvoir foncier et politique ; il suscite aussi un intense travail d'idéation collective, à travers lequel se formulent ou se réactivent des conceptions adverses de ce que la société considérée globalement *doit devenir*. Ainsi la lutte sociale conduit-elle, à partir des univers pratiques propres à chaque camp, à l'explicitation de certains idéaux et à la formulation d'utopies qu'on peut qualifier de modernistes, au sens où s'y affirme la conscience qu'une rupture avec le passé a eu lieu et qu'un changement de société ou son accentuation sont nécessaires. S'en tenir là, cependant, serait ne pas accomplir le pas supplémentaire auquel l'idée même de « conflit de modernités » nous invite. Si l'on pose en effet l'hypothèse que les conflits sociaux qui surgissent dans nos sociétés tendent à prendre systématiquement la forme de tels conflits de modernités, et que c'est là précisément une marque du caractère moderne de ces sociétés, reste à expliquer l'origine de cette forme et à comprendre les raisons pour lesquelles elle s'impose. C'est alors que la notion de *modernisation* est appelée à entrer en scène. Nous proposerons ici de la définir comme tout processus de transformation sociale qui conduit à accroître chez les acteurs d'une société donnée la conscience historique que cette société a rompu à l'égard de son passé et qu'elle doit maintenant changer, dans une direction déterminée.

Ainsi entendu, le terme conduit à lier systématiquement les conflits sociaux qui apparaissent dans les sociétés différenciées à l'évolution historique de longue durée qui rend explicable et prévisible la *forme même* qu'ils prennent. En effet, plus cette forme repose sur un travail d'idéation qui intègre le principe qu'une rupture vis-à-vis du passé est consommée, en même temps qu'il avance un modèle idéalisé de ce que la société doit maintenant devenir, plus on peut dire cette forme « moderne » au sens qui a été précisé. Plus encore, on peut ajouter que la forme même prise par le conflit social rend manifeste qu'un processus de modernisation a eu lieu²⁰. Ainsi, en attirant l'attention sur ce que la forme prise par les conflits sociaux dans les sociétés différenciées a d'historiquement nécessaire, la notion de modernisation nous éloigne de la croyance, devenue

20. On suit sur ce point les travaux de Charles Tilly. Voir notamment Tilly (C.), *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

populaire en sciences sociales, selon laquelle de tels conflits ne seraient que le résultat contingent de certains rapports de force²¹. Elle invite à reconnaître, au contraire, qu'une évolution sociale de longue durée a eu lieu, qui a imprimé à l'histoire jusqu'à présent un certain sens. Si ce dernier ne préjuge en rien de l'évolution future, il conditionne néanmoins dans notre présent la forme que prennent les conflits sociaux dans lesquels ce futur se détermine.

On n'ignore certes pas que la notion de modernisation a aujourd'hui mauvaise réputation en sciences sociales²². On lui attribue fréquemment une implication téléologique intrinsèque qui la disqualifierait. Mais cette attribution est pour le moins discutable, car elle revient à confondre la prédiction d'un sens évolutif futur avec le constat, en lui-même peu contestable, d'un sens évolutif passé. Quelques principes de méthode nous semblent permettre d'éviter facilement cette confusion. Le premier est celui auquel Durkheim faisait appel pour objectiver le sens de l'évolution des sociétés différenciées : l'examen des transformations de leur droit. Afin de parvenir à considérer les transformations sociales « par un côté où [elles] se présentent isolées de leurs manifestations individuelles »²³, l'auteur de *De la division du travail social* voyait en effet dans la tendance évolutive du droit – à condition de la considérer sur un temps suffisamment long – le critère majeur pour reconnaître l'avancée de certains idéaux par rapport à d'autres.

Rapporté au cas qui nous intéresse, ce principe doit conduire à reconnaître que ces trente dernières années, en France et dans l'Union européenne, les évolutions du cadre juridique et réglementaire, pour ce qui est de l'élevage intensif, ont de plus en plus donné raison à la conception de la modernité défendue par les défenseurs de l'environnement. Depuis le début des années 1990, qu'il s'agisse de directives européennes, de lois nationales, de décrets et de plans d'action gouvernementaux, de création de nouveaux dispositifs étatiques de planification, d'aide et de contrôle, c'est tout un faisceau d'innovations juridico-administratives qui converge pour affirmer la nécessité d'une meilleure maîtrise de la pollution des eaux créée par les élevages industriels (voir encadré n° 3). Non que cette tendance évolutive du droit ne suscite pas des contretendances – parmi lesquelles la tentative régulière de la part des gouvernements et parlements français successifs de retarder la mise en œuvre des mesures

21. Alors que les pères fondateurs de la sociologie (aussi bien Marx et Weber que Durkheim) appréhendaient l'histoire en tant que question théorique centrale, la doxa sociologique contemporaine en a fait une question qui doit demeurer strictement empirique. Un interdit puissant, dont il faudra un jour recomposer la genèse, pèse désormais sur la possibilité même d'imaginer quelque chose comme une *théorie* de l'histoire. Il s'ensuit une étonnante autolimitation du raisonnement sociologique et, comme l'écrit Norbert Elias, une véritable « régression par rapport à l'immense progrès qui conduisit la sociologie classique du XIX^e siècle à reconnaître un ordre et une structure propre au changement » (Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991, p. 187).

22. Pour des raisons que nous avons tenté d'explicitier dans l'article introductif de ce numéro.

23. Durkheim (É.), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1987, p. 45.

européennes les plus contraignantes pour les agriculteurs ou d'en restreindre la portée effective. Mais le point remarquable est que ces contre-tendances se trouvent elles-mêmes régulièrement désapprouvées et sanctionnées par la jurisprudence de la Cour de justice européenne aussi bien que par celle des tribunaux administratifs²⁴. Ainsi est-on en mesure de dire que, sur la période ici considérée (1990-2010), la conception écologiste de la modernité, posant l'exigence d'une société capable de limiter les dégâts qu'elle cause à la nature, s'affirme de plus en plus nettement « en avance » sur la conception productiviste qui, elle, n'implique pas une telle exigence.

Encadré 3. Un cadre juridico-réglementaire de plus en plus favorable à la cause environnementale

1991 : promulgation de la directive « nitrates » par la communauté européenne ; création en France des Directions régionales de l'environnement (DIREN) – 1993 : création des zones en excédent structurel (ZES) ; création du Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) – 1994 : classement de l'ensemble de la Bretagne en zone vulnérable au titre de la directive « nitrates » – 2000 : adoption par la France d'une directive européenne sur l'eau aux termes de laquelle elle doit atteindre en 2015 un « bon état écologique » de ses rivières, de ses lacs et de ses eaux littorales ; lancement d'un plan d'action pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire et pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne – 2001 : création d'une Mission régionale et interdépartementale de l'eau (MIRE) en Bretagne – 2002 : lancement du second Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA2) – 2006 : plan du ministère de l'Agriculture pour la mise aux normes de 1800 installations agricoles et la baisse des pollutions dans neuf bassins versants bretons ; le gouvernement français s'engage à rendre obligatoire, à partir du 1^{er} janvier 2008, le plan « qualité des eaux » initialement basé sur le volontariat – 2009 : le Grenelle de l'environnement promet de réduire l'usage des phosphates et des nitrates de 40 % d'ici à 2012-2014 sur les zones les plus fragiles ; création d'une mission interministérielle sur le problème posé par le développement des algues vertes sur le littoral breton – 2010 : plan gouvernemental contre les algues vertes...

24. Quelques exemples. 2001 : condamnation de l'État par le tribunal administratif de Rennes pour manque de vigilance à l'égard des pratiques agricoles polluantes. 2002 : arrêt de la Cour de justice européenne condamnant la France pour non-respect de la directive « nitrates » de 1991. 2003 : la Commission européenne adresse à la France un avis motivé lui enjoignant d'adopter toutes les mesures d'exécution de l'arrêt de 2001. 2005 : la Commission européenne adresse à la France un avis complémentaire, les eaux de captage dépassant les taux de nitrates autorisés sur 15 rivières. 2007 : l'état est condamné à verser des dommages et intérêts à « Eaux et rivières de Bretagne » par le tribunal administratif de Rennes, en raison de sa responsabilité dans la prolifération des algues vertes. 2009 : la cour administrative d'appel de Nantes confirme la responsabilité de l'État dans la prolifération des algues vertes...

L'unicité du processus de modernisation

Un second principe de méthode, propre à éviter la « téléologisation » de la notion de modernisation, est celui qui consiste à saisir les conceptions de la modernité qui s'affrontent aujourd'hui, en y reconnaissant l'aboutissement d'un seul et même processus historique producteur de sa propre dynamique contradictoire plutôt qu'en y voyant, comme il est plus courant, la rencontre entre des séries indépendantes. Un tel principe pourrait à nouveau être rapproché de la tradition durkheimienne et notamment de l'idée défendue dans *Leçons de sociologie* selon laquelle des réalités que la pensée ordinaire a pour habitude d'opposer – telles par exemple l'individu se concevant comme autonome d'une part, l'État moderne réputé être une menace potentielle pour cette autonomie d'autre part – sont le produit de la même évolution historique²⁵. Appliquée au cas qui nous intéresse, cette perspective conduit à envisager que la conception écologiste de la modernité, loin de se définir *seulement* comme l'opposé de la conception productiviste, est d'abord, au même titre que cette dernière, une conséquence du triomphe de la société industrielle. C'est là un changement d'optique important, puisqu'il nous conduit à dépasser la contradiction actuelle entre productivisme et pensée écologiste pour nous tourner vers l'analyse du processus de longue durée au fondement de cette contradiction : le processus de modernisation lui-même. Ce changement nous invite, de surcroît, à envisager ces deux conceptions à travers leur contribution conjointe à l'approfondissement d'un tel processus.

Soulignons que déplacer notre attention analytique de cette façon peut permettre de concilier l'idée d'une indétermination du futur avec celle d'un « retard culturel » (*cultural lag*) que défendaient, mais en la « téléologisant », les chercheurs « développementalistes »²⁶. Le retard culturel, en l'occurrence, est celui des acteurs qui se rapportent au productivisme agricole en faisant comme si la critique qui le frappe aujourd'hui constituait un frein au processus de modernisation plutôt qu'une conséquence de celui-ci. Ce qui est en retard chez eux, n'est sans doute pas tant leur attachement à la science et à la technologie, au capitalisme et finalement au productivisme lui-même que le fait qu'ils se rapportent à ces différentes réalités, en percevant comme leur étant *seulement* contraire l'idéal d'une société capable de limiter les dommages qu'elle cause à la nature.

Dans le même temps, la reconnaissance de ce retard culturel n'entraîne pas qu'il faille préjuger de l'avenir. Car, à bien des égards, la critique écologiste du productivisme agricole pourrait être vue comme créant aujourd'hui les

25. Voir Durkheim (É.), *Leçons de sociologie*, Paris, PUF, 2010, 5^e leçon.

26. Sur la notion de « retard culturel », voir en particulier Ogburn (W. F.), *Social Change*, New York, The Viking Press, 1950, p. 200-201. Et la critique de Charles Wright Mills dans *L'imagination sociologique* (Paris, La Découverte, 2006, p. 92).

conditions de sa remise en cause future. On le constate d'ores et déjà à travers le fait que des voix s'élèvent pour reprocher aux contempteurs les plus radicaux des élevages industriels de ne pas avoir de solution de rechange concrète et économiquement viable à proposer à court terme aux agriculteurs qui se sont investis dans ce système de production. Ou encore, pour leur reprocher de condamner à l'avance un tel système sans avoir envisagé que la recherche scientifique pourrait permettre, demain, de rendre ses impacts environnementaux compatibles avec des objectifs de développement durable.

Les effets paradoxaux du « réajustement »

Un troisième principe de méthode nous semble consister dans l'impératif de ne pas figer analytiquement les retards culturels. Tout retard culturel est en effet susceptible d'être comblé. C'est d'ailleurs ce phénomène de rattrapage qu'un auteur « évolutionniste » comme William Ogburn plaçait au cœur de son approche théorique, lorsqu'il parlait de « réajustement » (*readjustment*) et de « culture adaptative » (*adaptive culture*) pour évoquer le processus à travers lequel un groupe social en retard culturel agit volontairement sur certains éléments de sa culture afin de rattraper un tel retard²⁷. Dans le cas des éleveurs bretons, pareil effort collectif de réajustement se donne à voir à travers l'immense travail fourni depuis le milieu des années 1990 par les syndicats agricoles, les groupements coopératifs et les chambres d'agriculture, en vue de faire admettre aux éleveurs la nécessité de s'approprier les nouvelles exigences réglementaires en matière sanitaire, environnementale et de bien-être animal. Le rôle clé joué par ces intermédiaires a été mis en lumière concernant la révolution productiviste survenue au cours des années 1960²⁸. Or il s'avère tout aussi décisif concernant l'intégration dans les pratiques de production, à partir des années 1990, des exigences environnementales et de bien-être animal. Comme l'explique cette éleveuse de porcs des Côtes d'Armor :

« Notre groupement [d'éleveurs] nous propose régulièrement des formations. Ça peut être des sujets techniques. Par exemple, il va y avoir des formations pour comment se mettre en ordre. Je vous disais que quand on produit trop d'unités d'azote et tout ça, on est obligé de se mettre aux normes. Quand on dit "se mettre aux normes", ça veut dire respecter les fameuses directives, les réglementations et tout ça. Et pour ça y a des formations. Parce que les exploitations sont très différentes. Parce que la solution, pour nous, c'est le traitement [du lisier]. Mais pour un autre, quelquefois il suffit d'acheter 3-4 hectares de terre et il peut équilibrer avec sa terre. Pour un autre, ça va être de s'associer avec un autre. Il y a différentes solutions. Et c'est en discutant avec les techniciens du

27. Ogburn (W. F.), *Social Change, op. cit.*, p. 203.

28. Brunier (S.), « Le travail des conseillers agricoles entre prescription technique et mobilisation politique », *Sociologie du travail*, 57 (1), 2015, p. 104-125.

groupement et en rencontrant les gens et en se formant qu'on peut voir ce qui est le mieux pour nous. »

Par le recours à un savoir écologique désormais institutionnalisé, les organisations professionnelles prescrivent ainsi à leurs adhérents des solutions techniques à la pollution des eaux par les nitrates (étanchéité des bâtiments et des fosses, stockage des effluents, installation d'unités de traitement...). Plus généralement, elles les ont incités à se préoccuper davantage des impacts environnementaux de leur production et leur ont proposé des formations et des conseils en la matière.

Il est cependant crucial de mesurer que si ces efforts sont tout à fait indéniables, ils ne signifient en rien la conversion du monde de l'élevage industriel à la conception écologiste de la modernité. C'est en demeurant adossés à leur propre vision, industrialiste et capitaliste, de ce qu'une société moderne doit être, que les éleveurs que nous avons rencontrés ont intégré la nécessité de se plier à un système de normes de plus en plus strictes, dont ils ont anticipé qu'elles étaient appelées à devenir structurantes dans la compétition économique qu'ils se livraient. Ainsi est-ce pour l'essentiel à travers des mécanismes marchands que la « culture adaptative » de ce groupe s'est exprimée. Ce fut le cas notamment, dès lors que les coopératives de production, ayant signé des accords sur ce point avec de grandes chaînes de distribution, ont commencé à imposer aux éleveurs de satisfaire des normes environnementales et de qualité de la production, dans le but de pouvoir le faire valoir auprès des consommateurs.

Dans ce contexte, ce n'est pas tant le contenu des normes qui emporte l'adhésion des éleveurs que le fait de respecter les normes de production réclamées par les groupements coopératifs et par les grands distributeurs, qui est regardé comme un gage de professionnalisme. C'est ce qui explique que nombre d'éleveurs interviewés au cours de nos enquêtes ne distinguaient pas le contenu des normes environnementales de celui des autres types de normes qu'il leur fallait également respecter – comme en particulier les normes sanitaires et d'harmonisation de la production (taille des cochons, âge à l'abattage, place du tatouage...). Ces normes, malgré leur extrême diversité, étaient interprétées comme formant un tout relevant d'une seule et même exigence : celle de satisfaire les nouvelles demandes du marché. Comme le dit cet éleveur des Côtes d'Armor :

« Maintenant, il faut que la côtelette, elle soit de telle taille, de telle qualité, pas trop de gras, mais un peu quand même. Le consommateur est devenu très exigeant ! Il y a une clientèle qui demande ça, donc Cooperl [la coopérative] et Carrefour [le groupe de grande distribution], ils vont opter pour un porc comme ça. Maintenant, la grille est très resserrée. Avant, c'était pas comme ça. Donc si tu vas pas là, ton cochon, il va pas être accepté... C'est tout simple : tu respectes pas la grille ? Ton cochon, ils te le prennent pas. »

Faisant primer la conception industrialiste et compétitive de la modernité, certains éleveurs en viennent à affirmer qu'ils n'ont rien contre l'introduction d'exigences écologistes dans leur système de production, à condition qu'il leur soit démontré que c'est là une exigence *interne* à la logique du marché. Tel est, par exemple, le raisonnement que met en œuvre cet autre éleveur des Côtes d'Armor :

« Si, demain, le marché de l'alimentation bio se développe à grande vitesse, moi, il me faut trois ans pour remplir le cahier des charges. On accepte qu'une exploitation agricole utilise le logo AB, agriculture biologique, au bout de trois ans, trois ans de changement des pratiques quand on vient de l'agriculture conventionnelle. Eh bien, si demain on me prouve par A plus B qu'il faut que je produise un produit biologique, moi, je suis pas encore trop vieux pour m'y adapter. Mais aujourd'hui, ce que moi je constate, quand je me renseigne à mes conseillers, et tout ça, quand je lis la presse, c'est que le chiffre d'affaires des discounters augmente plus vite que celui des producteurs d'alimentation biologique. »

Le mécanisme par lequel le monde des éleveurs de porcs bretons s'efforce aujourd'hui de rattraper son retard culturel ne passe donc pas par une conversion à la conception écologiste de la modernité²⁹. Tout au contraire, il met en jeu une radicalisation de l'idéal capitaliste et industriel. Plus que jamais, en effet, c'est en revendiquant de se conformer aux lois de la concurrence marchande que certains éleveurs, en concédant de lourds investissements pour rénover leurs installations et pour se doter de dispositifs de production plus performants, entreprennent de faire de leurs élevages des modèles en matière de respect des normes environnementales – tout autant qu'en matière de respect des autres types de normes dont ils savent que, désormais, elles encadrent la compétition dans laquelle ils sont engagés.

Arrivé à ce stade de l'analyse, se manifeste et s'éclaire tout à la fois le paradoxe souligné au début de cet article. En effet, si la critique écologiste adressée à l'élevage porcin intensif, loin de conduire à la régression de l'idéal productiviste et à l'affaiblissement des dispositifs organisationnels qui soutiennent cet idéal, a au contraire mené à leur renforcement, c'est que l'appropriation par les éleveurs de l'obligation de respecter des normes environnementales a été réalisée en s'adosant à une tout autre conception de la modernité que celle revendiquée par leurs

29. On observe malgré tout quelques rares conversions au point de vue écologiste au sein du monde des éleveurs industriels. Dans le cadre de nos enquêtes, elles concernaient toujours des enfants d'éleveurs qui avaient « refusé l'héritage » parental – qui avaient, autrement dit, préféré se tourner vers d'autres types d'activités agricoles (non intensives) et dans certains cas, vers d'autres professions (devenant par exemple boulanger bio). En cela, leur cas confirme la règle : lorsque la conversion à la pensée écologiste s'opère, c'est aussi et d'abord que l'activité d'élevage industriel s'arrête. Sur les logiques de ce type de rupture intergénérationnelle, voir Champagne (P.), *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française (1950-2000)*, Paris, Seuil, 2002.

détracteurs. Ainsi, au cours des années 1990, l'imposition d'une réglementation beaucoup plus stricte en matière environnementale et sanitaire a occasionné le développement d'un florissant marché du conseil et de l'assistance, dont les éleveurs sont devenus structurellement dépendants. Plus encore, pour faire face au surcoût provoqué par l'obligation réglementaire de traiter le lisier, les éleveurs ont été contraints soit de trouver de nouvelles terres permettant l'épandage, soit de se doter d'unité de traitement. Il en est résulté une intensification de la concurrence foncière et bien souvent, la nécessité d'augmenter la production ou de la concentrer plus encore, afin de rentabiliser l'achat ou la location de terres, ou la construction d'infrastructures de traitement, particulièrement coûteuses. Cette évolution a entraîné l'élimination des élevages industriels les plus petits et les moins capitalistiques, incapables de réunir les fonds nécessaires à ces investissements. Elle a finalement conduit à la concentration accrue des élevages détenus par les éleveurs les plus fortunés, capables, eux, d'engager les ressources capitalistiques requises.

* * *

Les questions sociologiques soulevées par le conflit que nous avons ici cherché à analyser sont nombreuses. Tout porte à croire également que les voies qui permettent de construire de telles questions et de leur trouver par l'enquête empirique des débuts de réponse sont aussi diverses qu'il existe de cadres théoriques et de courants méthodologiques en sciences sociales. Néanmoins, notre argument, dans les lignes qui précèdent, a consisté à dire que le recours aux notions de *modernité* et de *modernisation* représente, pour l'analyse d'un conflit de ce genre, un point d'entrée qu'il faut privilégier. En effet, comme on l'a suggéré, l'attitude consistant à se passer de ces notions, au prétexte de leur caractère prétendument téléologique, est coûteuse : elle conduit les chercheurs à renoncer volontairement à l'intelligence d'une grande partie de ce qui est en jeu dans les objets du monde social qu'ils se donnent pour tâche d'analyser. C'est particulièrement le cas des conflits sociaux, de quelque nature qu'ils soient : étudiés sans plus aucune référence ni à la modernité ni à la modernisation, ils apparaissent vite comme dénués d'idéalité pour les acteurs (étant alors rapportés seulement aux intérêts pratiques de ces derniers) en même temps que détachés de tout mouvement historique de longue durée (étant alors vus comme l'effet de rapports de force purement contingents, et non plus, par leur forme même, comme les produits de sociétés d'un certain type)³⁰.

Le fait qu'en Bretagne, ces trente dernières années, la critique du productivisme agricole a entraîné, s'agissant des élevages porcins intensifs,

30. L'un et l'autre de ces oublis ont été diagnostiqués il y a déjà longtemps par Norbert Elias. Voir, respectivement, Elias (N.), *L'utopie*, Paris, La Découverte, 2014 ; et « The Retreat of Sociologists into the Present », *Theory, Culture & Society*, 4, 1987, p. 223-247.

l'augmentation, plutôt que le déclin, des exploitations les plus capitalistes, ne fait figure de paradoxe que pour autant que le conflit en cause n'est pas compris comme un « conflit de modernités » résultant, à cet égard, d'un seul et même processus de modernisation. Tant que ce niveau d'analyse n'est pas atteint, la compréhension du conflit en reste à l'opposition, certes bien réelle, entre les conceptions productiviste et écologiste de la modernité. Or cette opposition tend à laisser croire que l'une des deux conceptions en lice – à savoir l'écologiste, du fait qu'elle apparaît aujourd'hui « en avance » au regard des évolutions du droit européen – a pour vocation, demain, de se substituer complètement et définitivement à l'autre.

Cette croyance méconnaît la complexité des processus de modernisation. Elle ignore en particulier l'existence, au sein de nos sociétés, d'une différenciation sociale sans cesse plus poussée, dont l'une des conséquences est la coexistence de groupes sociaux et professionnels qui produisent un travail d'idéation ancré dans leur rapport à la pratique et dans leur situation déterminée au sein de la division du travail social. Dans ces conditions, les réajustements qui s'opèrent entre ces groupes ne prennent pas la forme de conversions à l'idéal produit par d'autres mais plutôt, en premier lieu, celle d'une appropriation de certaines exigences liées à cet autre idéal depuis l'idéal que l'on a soi-même développé. C'est ce mécanisme d'appropriation qui explique que, dans le cas que nous avons examiné, la modernité productiviste, loin d'avoir été atteinte en profondeur par la critique qui lui a été adressée, s'est au contraire réaffirmée à travers sa capacité à intégrer formellement certaines exigences de la pensée écologiste.

Il ne s'agit évidemment pas de prétendre que la critique écologiste de la logique productiviste n'aurait servi à rien ou pire, qu'elle aurait eu des effets pervers conduisant au renforcement de ce qu'elle dénonçait. Une telle rhétorique reviendrait finalement, une nouvelle fois, à sous-estimer la complexité des processus de modernisation. Ainsi, le fait est que, dans le cas ici examiné, si les éleveurs ne se sont pas convertis à la pensée écologiste, ils n'en ont pas moins intégré dans l'organisation et le fonctionnement de leurs élevages des normes environnementales beaucoup plus draconiennes, dont le respect a d'incontestables effets sur la diminution relative de la pollution des cours d'eau – quand bien même on estimerait cette dernière très insuffisante. De même, s'il est vrai que les élevages intensifs qui ont survécu aux nouvelles exigences de mise aux normes sont désormais plus concentrés et plus capitalistes, il est également reconnu par nombre de personnes que nous avons rencontrées dans nos enquêtes que les élevages industriels qui ont été éliminés de la compétition étaient aussi bien souvent les plus polluants, les moins sûrs sur le plan sanitaire et ceux où étaient portées les plus fortes atteintes au bien-être animal. Difficile dans ces conditions de considérer que le réajustement du monde agricole productiviste à l'égard de la conception écologiste de la modernité n'a rien changé à ce monde lui-même. Un groupe social, prenant subitement et violemment la

mesure, au début des années 1990, de son retard culturel, a été conduit à agir sur certains éléments de sa culture pour rattraper un tel retard. Il s'est en cela « modernisé », même si sa façon de pratiquer et de comprendre la modernité n'a jamais rien cédé à celle de ses détracteurs.

Cyril LEMIEUX est sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), où il dirige le Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités (LIER). Dans ses recherches, qui portent pour partie sur les médias et l'espace public, pour partie sur le lien entre critique sociale et sciences sociales, il tente d'articuler les apports de la sociologie

pragmatique à ceux du durkheimisme. Derniers ouvrages publiés : *Socialisme et sociologie* (avec Bruno Karsenti, Éditions de l'EHESS, 2017) ; *Pour les sciences sociales. 101 livres (et al., dir., Éditions de l'EHESS, 2017)* ; *La sociologie pragmatique* (La Découverte, 2018).

cyril.lemieux@ehess.fr

Paradox of modernization. Agricultural productivism and its critics (Bretagne, 1990–2010)

Unexpectedly, during the last thirty years in Brittany, France, the criticism of agricultural productivism has led, with regard to intensive pig farming, to reinforcing the industrialist ideal and to developing more capitalist farms. To explain such a paradox first requires us to reconstruct the dynamics that led, at the local level, to turning the environmental damage caused by this farming system into the public problem that it was not initially considered to be. But this step is not enough. This article argues that it should be complemented with an analysis in terms of conflict of *modernities* and of *modernization* processes. The use of both of these notions, provided that they are given a proper sociological meaning, makes it possible to fight against oversight by researchers of the role played in social life by ideals and utopias, on the one hand, and on the other hand, of the movement impelled by the long-term evolutions whose dynamics generate contradictions and paradoxes in the present.

Keywords – social conflicts, agricultural productivism, ecology, modernity, modernization process, ideals, paradox